



*Connecting the Canadian Live Performing Arts Community
Réunir le milieu canadien des technologies scénographiques*

Politique concernant la divulgation des salaires sur le babillard d'emplois du CITT/ICTS

OBJECTIF

Faire preuve de transparence auprès des candidats potentiels et des demandeurs d'emploi.

LIGNES DIRECTRICES

- À compter du 1^{er} mai 2018, le CITT/ICTS ne publiera que les offres d'emploi qui incluent des détails sur la rémunération.
- Les offres d'emploi affichées sur le babillard d'emploi CITT/ICTS devront exposer une échelle de rémunération comme le salaire horaire, le salaire annuel, l'échelle salariale ou indiquer un lien vers l'échelle salariale (dans le cas des employeurs syndiqués, par exemple).
- Les offres d'emploi ne donnant aucune information sur le salaire ne seront pas publiées sur le site Web et ne seront pas incluses dans le bulletin électronique.
- L'information sur cette politique sera clairement indiquée sur le formulaire d'offre d'emploi en ligne dans les deux langues officielles.

Approuvé par le conseil d'administration le 14 avril 2018.
Cette politique sera revue et approuvée annuellement.